

Conservateur du patrimoine : un métier pour le troisième millénaire ?

**Colloque organisé par
l'Association générale
des conservateurs des collections
publiques de France
(Paris, Palais du Luxembourg,
25-27 mars 1998)**

L'Assemblée générale des conservateurs des collections publiques de France, fondée en 1922 et reconnue d'utilité publique par décret du 16 avril 1932, regroupe des conservateurs de musées, des monuments historiques, de l'Inventaire général des fouilles archéologiques, des laboratoires de restauration, des bibliothèques et des archives, « responsables scientifiques des biens constitutifs du patrimoine national ».

Le conservateur du patrimoine français

À l'occasion de son 75^e anniversaire, l'AGCCPF s'est interrogée pendant trois jours sur le conservateur du patrimoine français : ses liens avec la recherche, l'évolution historique et juridique du métier, le conservateur d'aujourd'hui n'étant plus un artiste comme au XVIII^e siècle ou un historien d'art comme au XIX^e siècle, mais un professionnel polyvalent, la formation à l'École nationale du patrimoine et la formation des conservateurs en Europe ; les rapports du conservateur et du marché de l'art ; la gestion des musées ; les publics ; le marketing dans les musées ; le conservateur face au pouvoir administratif et politique local ; l'évolution actuelle des musées et ses conséquences sur la profession (développement des expositions et des services culturels, dilemme conservation-communication, diversification extrême de la taille des musées, émergence de nouvelles tâches et donc de nouveaux métiers), le conservateur se transformant alors en « chef d'orchestre ».

Les tables rondes

Trois tables rondes ponctuèrent ces journées. La première par Dominique Viéville, chef de l'Inspection générale des musées de France, sur « Le métier dans sa diversité » où j'étais invitée à expliquer la spécificité des conservateurs de bibliothèques et les rapports conservateur de bibliothèque-conservateur de musées¹, à côté d'un archéologue, d'un conservateur du Muséum national d'histoire naturelle ou d'un archiviste.

La seconde, placée sous la présidence de Ségolène Bergeon, conservateur général du patrimoine et chargée de mission à la Direction du patrimoine, présenta d'autres métiers spécifiques des musées : attachés de conservation des collectivités territoriales, acteurs des services culturels, documentalistes, conservateurs-restaurateurs, régisseurs d'œuvres d'art.

Enfin, la troisième, animée par Jean-Yves Marin, président d'ICOM France (International Council of Museums), ouvrit des perspectives sur les voies de développement du métier, avec notamment la contribution de Philippe Dubé, directeur du diplôme de 2e cycle en muséologie à l'université Laval au Québec.

◆
Monique Lambert

1. Le texte de l'intervention de Monique Lambert sur les conservateurs des bibliothèques paraîtra dans le N° 221 (4^e trimestre 1998) de la revue *Musées et collections publiques de France*, consacré aux actes des journées sur « le Conservateur du patrimoine ».